

# L'ANENCÉPHALE D'HERMOPOLIS (ÉGYPTE) ET SON DESTIN.

Véronique DASEN<sup>1</sup>

1 - Université de Fribourg (Suisse) - v.dasen@bluewin.ch

Les Anciens se sont-ils préoccupés du sort *post-mortem* d'un enfant gravement handicapé? La découverte d'une momie exceptionnelle nous livre un exemple remarquable de traitement funéraire destiné à remédier symboliquement à l'anomalie congénitale d'un enfant mort-né. La momie provient de la nécropole d'animaux consacrés au dieu Thot, vénéré sous la forme d'un babouin ou d'un ibis, à Touna el-Gebel, ou *Hermopolis Magna*, en Moyenne Égypte (KESSLER, 1986 ; KESSLER et EL-HALIM NUR EL-DIN, 2005) (fig. 1). Un vaste réseau de galeries souterraines abritait des milliers de momies d'animaux, principalement des ibis et des babouins, ainsi que d'autres animaux à travers lesquels la puissance divine pouvait se manifester, de la gazelle au rat en passant par les poissons. Ces catacombes semblent avoir été créées à Basse-Époque, vers 600 avant J.-C., quand le culte divin sous forme animale connaît un regain d'importance. Un complexe cultuel composé de temples avec des annexes fut construit et agrandi sous le règne des souverains Ptolémées (III<sup>ème</sup>-II<sup>ème</sup> siècles avant J.-C.) ; des chapelles souterraines furent aménagées pour les animaux sacrés qui reçurent un culte à dimension oraculaire qui semble avoir cessé à l'époque romaine (II<sup>ème</sup> siècle) (VON DEN DRIESCH, KESSLER et PETERS, 2004).

En 1825, l'archéologue et aventurier Joseph Passalacqua rapporta en France de nombreuses antiquités pour en faire commerce, dont une série d'animaux embaumés qu'il présenta à l'anatomiste Étienne Geoffroy Saint-Hilaire pour les identifier. L'aspect de l'une d'elles attira l'attention : il ne s'agissait pas d'un singe mais d'un enfant mort-né, sans voûte crânienne, le bas de la région cervicale largement ouvert. Pour le savant, qui travaillait à l'élaboration d'une classification des monstruosité humaines (*PHILOSOPHIE ANATOMIQUE*, 1822), la momie entra dans la catégorie des anencéphales,

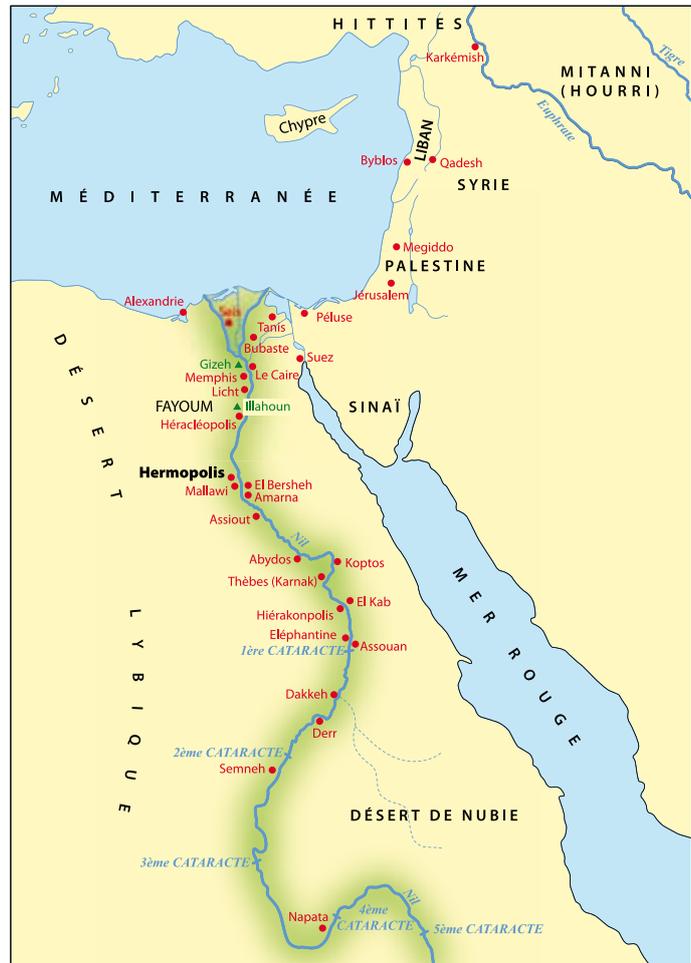


fig. 1 : Carte d'Égypte, d'après I. Woldering, *Égypte. L'art des Pharaons*, Paris, 1963, pl. I

une anomalie létale du tube neural qu'il avait rarement pu observer. Il en fit l'objet d'une communication à l'*Académie royale des Sciences de Paris* le 9 janvier 1826, reproduite dans le catalogue de J. Passalacqua (GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1826, p. 231-233). Les restes de la momie, très fragmentaires, sont aujourd'hui conservés au musée égyptien de Berlin (DASEN et LEROI, 2005, fig. 2).

Pour Geoffroy Saint-Hilaire, l'enfant avait été pris pour un singe. Plusieurs indices lui suggéraient son statut ambigu, entre l'homme et l'animal. On avait embaumé le nouveau-né dans la même position

que les cynocéphales de la nécropole, accroupi, les mains posées sur les genoux (fig. 2). Une amulette en faïence d'un type particulier se trouvait auprès de lui, peut-être dans ses bandelettes : une figurine en forme de babouin assis semblait vouloir établir une « comparaison entre l'infériorité organique accidentelle de la monstruosité embaumée, et l'infériorité normale de l'être le plus dégradé parmi les animaux à face humaine » (GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1826, p. 232-233).

Cette communication fit date dans l'histoire de la tératologie (FISCHER, 1991, p. 26-28). À sa suite, on répéta que les Égyptiens avaient cru qu'« une femme avait accouché d'un singe » (ERMAN, 1899, p. 314), et que l'anencéphale constituait la preuve « de la croyance des Égyptiens dans l'origine bestiale des êtres humains monstrueux » (MARTIN, 1880, p. 30).

D'autres manières de comprendre la présence de cet enfant parmi les animaux sacrés peuvent toutefois être avancées. Si l'imagerie égyptienne divine est souvent composite, l'hybridité n'implique pas que l'on ait cru possible l'existence d'êtres issus de l'union de l'homme et de l'animal. Les formes mixtes constituent des signes picturaux : à chaque animal correspond une facette de la nature cachée du dieu (MEEKS, 1986). Aucun récit égyptien ne mentionne

la naissance d'un être hybride ou animal issu d'une femme.

L'anencéphale ne fut pas nécessairement interprété comme le fruit d'une union bestiale. Son apparence vaguement simiesque, mais surtout le développement inachevé de son corps, peuvent expliquer le choix de la protection du dieu Thot, associé au concept de croissance et de complétude.



fig. 2 : L'anencéphale momifié d'après E. Geoffroy Saint-Hilaire, Description d'un monstre humain né avant l'ère chrétienne et considérations sur le caractère des monstres dits Anencéphales, Annales des Sciences Naturelles, 6, 1826, pl. 18

Divinité lunaire, Thot préside aux phases de la lune dont il assure la régularité. Dans le mythe de l'oeil solaire, il guérit Horus, l'enfant par excellence, et rend à son oeil blessé sa perfection sous la forme symbolique de l'oeil *oudjat* (fig. 3 et 4). À Basse Époque, ses compétences de dieu guérisseur s'allient à celles de patron des magiciens sous la forme hellénisée d'Hermès Trismégiste. En remettant l'enfant au dieu Thot, ses proches le plaçaient ainsi sous la protection d'une divinité capable de l'aider à se ré- g é n é - r e r dans l'au- d e l à .

Les prêtres le momifièrent en position accroupie, avec une amulette de singe, afin d'en faire la manifestation du pouvoir divin de Thot, à l'image des



cynocéphales sacrés. Certains babouins déifiés portaient des amulettes associées à l'idée de résurrection (œil *oudjat*, pilier *djed*) ; une dizaine d'amulettes en forme du dieu nain Bès, patron des naissances, se trouvaient près du sarcophage de l'un d'eux (KESSLER et EL-HALIM NUREDDIN, 1994, p. 260, fig. 14 ; 2005, p. 144).

D'autres associations pourraient expliquer la présence du nouveau-né dans la nécropole d'Hermopolis. Son apparence étrange, avec des yeux globuleux comme ceux d'une grenouille, pouvait évoquer l'aspect des entités primordiales de la cosmogonie hermopolitaine. Nées par génération spontanée des eaux de l'Océan primordial, ces divinités personnifient les forces obscures du chaos précédant la création. Dans l'iconographie de Basse Époque, les hommes ont précisément une tête de grenouille, les femmes une tête de serpent. La référence au batracien, également associé à Héqet, déesse de la naissance et renaissance, a pu contribuer à intégrer symboliquement l'anencéphale aux forces créatrices de l'univers.

Les spéculations liant l'enfant à la cosmogonie hermopolitaine et à Thot ont aussi pu se mêler.

Ni animal, ni hybride, ni monstre, l'anencéphale fut ainsi accueilli comme un être hors du commun dont il fallait s'oc-

fig. 3 : Statue en bois du dieu Thot (H. 39 cm), ép. romaine (I<sup>er</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles après J.-C.). D'Akhmim, Londres, British Museum, EA 20869 (cliché The Trustees of the British Museum)

cuper pour assurer sa complétude et sa renaissance. Loin d'être l'expression d'une colère divine, synonyme d'une souillure qu'il faut éliminer, sa venue semble avoir été perçue comme la manifestation d'une présence divine. Il fut momifié comme un cynocéphale sacré afin d'être remis au dieu Thot et symboliquement intégré dans l'ordre du monde.

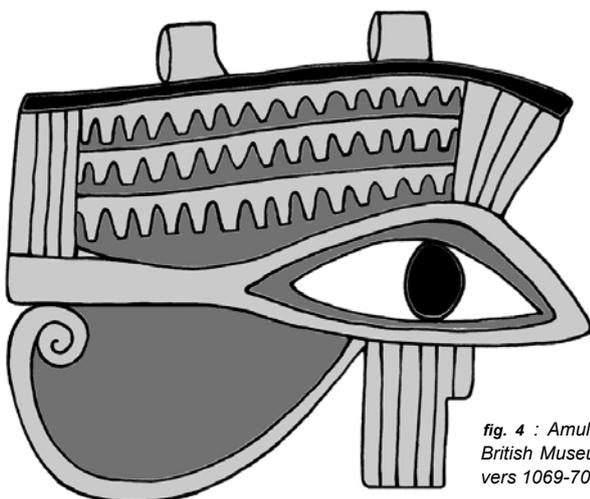


fig. 4 : Amulette en faïence, œil *oudjat*. Londres, British Museum 26300 (III<sup>ème</sup> période intermédiaire, vers 1069-702 avant J.-C.) (dessin V. Dasen)

## ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- DASEN V. et LEROI A.** (2005) - Homme ou bête? Le dieu caché de l'anencéphale d'Hermopolis, in : Carol, A., Bertrand R. (dir.), *Le «monstre» humain : imaginaire et société*, Aix-en-Provence, p. 21-44.
- VON DEN DRIESCH A., KESSLER D. et PETERS J.** (2004) - Mummified Baboons and other Primates from the Saitic-Ptolemaic. Animal Necropolis of Tuna el-Gebel, Middle Egypt, in : Grupe, G., Peter, J. (éds.), *Conservation Policy and Current Research* (Documenta Archaeobiologiae 2), Rahden, p. 231-278.
- ERMAN A.** (1899) - *Ausführliches Verzeichnis der aegyptischen Altertümer, Gipsabgüsse und Papyrus*, Berlin.
- FISCHER J.-L.** (1991) - *Monstres : histoire du corps et de ses défauts*, Paris.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE E.** (1826) – Communication faite à l'Académie royale des Sciences, dans sa séance du 9 janvier 1826, in : Passalacqua, J., *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, Paris, p. 231-233.
- KESSLER D.** (1986) - Tuna el Gebel, in : *Lexikon der Ägyptologie*, VI, Helck W., Otto E., Westendorf W. (éds.), Wiesbaden : col., p. 797-804.
- KESSLER, D. et EL-HALIM NUREDDIN. A.** (1994) - Der Tierfriedhof von Tuna el-Gebel, Stand der Grabungen bis 1993, *Antike Welt*, 25, p. 252-266.
- KESSLER D. et EL-HALIM NUR EL-DIN A.** (2005) - Tuna el-Gebel : Millions of ibises and other animals, in : Ikram, S. (éd.), *Divine Creatures. Animal Mummies in Ancient Egypt*, Cairo, p. 120-163.
- MARTIN E.** (1880) - *Histoire des Monstres*, Paris (rééd. Grenoble, 2002).
- MEEKS D.** (1986) - Zoomorphie et image des dieux dans l'Égypte ancienne in : Malamoud Ch., Vernant J.-P. (dir.), *Le corps des dieux* (Le temps de la réflexion VIII), Paris, p. 171-191.